

Le secteur public épinglé !



Journée de sensibilisation organisée, lundi, au profit des employeurs à la maison de la culture Ali-Zaâmoum.

© D.R

Le directeur local de cette agence, Mohamed-Réda Abdelli, nous apprend que son organisme rencontre certaines difficultés avec les administrations publiques, notamment le secteur de l'éducation, la santé et les collectivités locales.

La Caisse nationale d'assurances sociales (Cnas) de Bouira a organisé, avant-hier à la maison de la culture Ali-Zaâmoum, des journées de sensibilisation au profit des employeurs, afin de les inciter à effectuer leur déclaration annuelle des salaires et salariés (DASS).

Lors de cette journée, on apprendra par le directeur local de cette agence, Mohamed-Réda Abdelli, que son organisme rencontre certaines difficultés avec les administrations publiques, notamment le secteur de l'éducation, la santé et les collectivités locales. Selon ce responsable, le secteur public ne déclare pas à temps ses salariés et fonctionnaires, ce qui provoque d'après M. Abdelli, certains dysfonctionnements. "Plus d'un tiers du secteur public, soit 31% de l'effectif global du secteur public et plus précisément l'éducation nationale, la santé publique et les collectivités territoriales, ne déclare pas dans les délais ses fonctionnaires et, de ce fait, prive ces derniers de leurs droits", a-t-il révélé. Interrogé à propos de ce phénomène, le directeur de la Cnas de Bouira l'expliquera par le fait que le secteur public n'est pas concerné par les pénalités de retard. "C'est en partie lié au fait que les administrations publiques ne sont pas touchées par le régime des sanctions financières. Par conséquent, on enregistre un certain laisser-aller, voire du laxisme de la part des employeurs", a-t-il argumenté. En revanche, le secteur privé, selon le premier responsable de la Cnas de Bouira, s'est montré plus à même à coopérer avec son organisme. "On a plus de 83% des opérateurs privés qui déclarent leurs employés

dans les temps, car il s'ils s'exposent à des pénalités de retard", a-t-il en outre expliqué. Évoquant les chiffres de son agence, M. Abdelli indiquera qu'en date du 31 décembre 2018, la wilaya de Bouira a enregistré 6863 employeurs tous secteurs confondus, pour un nombre total de 185 122 salariés affiliés à la Cnas locale. Dans le détail et jusqu'à la même date, le secteur économique public comptabilisait 168 employeurs pour 43 909 salariés, le secteur économique privé enregistrait quant à lui 6468 employeurs pour 30 447 salariés déclarés et enfin l'administration publique 206 employeurs pour 110 685 fonctionnaires assurés auprès de la Cnas de Bouira.

S'agissant de l'objectif de cette journée d'information et de sensibilisation, il consiste, selon ses initiateurs, à informer les employeurs qu'ils sont dans l'obligation de déclarer leurs salariés et les cotisations sociales, soit par le site internet de la Cnas ou par télédéclaration. Il est vrai que nombre d'employeurs négligent l'importance de la déclaration annuelle des salaires et salariés, au détriment de leurs employés.

Ces derniers découvrent tardivement, c'est-à-dire en pleine préparation de leur dossier de retraite, que quelques salaires des années travaillées de leur carrière professionnelle au niveau des employeurs ne sont pas déclarés aux services de la Caisse nationale de retraite (CNR). "Le but ultime de ces journées est de préserver le droit des salariés, car il y va de leur avenir et de leur couverture sociale", a conclu M. Abdelli.

RAMDANE BOURAHLA